Envoyé en préfecture le 24/03/2026
Reçu en préfecture le 24/03/2026
Publié le
ID : 056-215602053-20260324-2026_015-DE

Commune de
SAINT ARMEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six, 20 mars à dix-huit heures trente, les membres du Conseil municipal, se sont réunis dans la salle du Conseil municipal sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire, conformément aux articles L 2122-7 et L 2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

Membres du Conseil municipal : Mmes et MM : Philippe TREMOUREUX, Françoise BOUSQUET, Rémi AMAR, Isabelle MATAMOROS, Rémy BESNARD, Anne TESSIER-PETARD, Jacques MAURY, Jeannine BROGUET, Yann VELLUET, Martine COURTOIS, Philippe AUBRIERE ; Hélène PERCHEPIED, Christian LE MENACH, Mathilde DUCHESNE, Jean Pierre BERNARD

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents :15 Votants : 15
Secrétaire de séance : Isabelle MATAMOROS

Délibération n°2026-03 / 015 – Désignation des représentants de la commune à la Compagnie des Ports du Morbihan

Rapporteur : M le Maire

Vu le code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L 1524-5 et R1524-3 et suivants
Vu la délibération 2023-11/063 de prise de participation au capital de la SPL « Compagnie des Ports du Morbihan »

Il est nécessaire de désigner un représentant de la Commune à l'assemblée spéciale et à l'assemblée générale des actionnaires de la Compagnie des Ports du Morbihan

M Philippe TREMOUREUX (titulaire) et M Yann VELLUET (suppléant) se sont portés candidats.

Après en avoir délibéré les membres du Conseil :

- **Désigne** M Philippe TREMOUREUX comme représentant à l'Assemblée spéciale et à l'Assemblée générale de la société publique locale « Compagnie des Ports du Morbihan » et, le cas échéant, pour représenter l'assemblée au Conseil d'administration et l'autoriser à exercer toutes fonctions qui pourraient lui être confiées par le Conseil d'administration
- **Désigne** M Yann VELLUET comme suppléant en cas d'absence ou d'empêchement lors de l'Assemblée générale

Adopté à l'unanimité

Fait à Saint-Armel le 21/03/2026
Le Maire
Philippe TREMOUREUX

Secrétaire de séance
Isabelle MATAMOROS